

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU 2 SEPTEMBRE 2021

Étaient présents : Mmes et MM. Jacques AUGRIS, Ginette BOUYER, Serge GRIMAUD, Nadine NEAUX, Michelle CAILLAUD, Avelino RODRIGUES, Didier MEZIL, Guillaume LANCEREAU, Anthony ARLOT, Suzie PORTEJOIE, Joël COULAIS, Maryvonne DELAGRANGE

Étaient absents excusés : M. Mickaël COLIN, Mmes Marie-Hélène THENAULT, Nathalie DEMELLIER

Pouvoirs : M. Mickaël COLIN à M. Jacques AUGRIS, Mme Marie-Hélène THENAULT à M. Avelino RODRIGUES, Mme DEMELLIER Nathalie à M. LANCEREAU Guillaume

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Monsieur LANCEREAU Guillaume a été élu secrétaire de séance.

Rappel de l'ordre du jour :

1. DROITS DE PRÉEMPTION
2. ACQUISITION DE SIGNALÉTIQUE ET DE NUMÉROS
3. CONVENTION DE PRÊT DE LA PIERRE GRAVÉE AU MUSÉE SAINTE-CROIX – POITIERS
4. PROPOSITION FINANCIÈRE POUR AUDIT ORGANISATIONNEL DES SERVICES COMMUNAUX
5. QUESTIONS DIVERSES

DROITS DE PRÉEMPTION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents ou représentés, de ne pas exercer son droit de préemption sur les biens référencés ci-après :

- ↳ Section A n° 997 – 998 « Champagné-Lureau »
- ↳ Section A n° 1079 – 963 – 968 – 961 - 962 « Champagné-Lureau »
- ↳ Section G n° 1931 – 1932 « Champs de l'Érable »

ACQUISITION DE SIGNALÉTIQUE ET DE NUMÉROS

Le Conseil Municipal après avoir étudié les devis et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou Le Conseil Municipal après avoir étudié les devis et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés décide d'acheter des panneaux de rues Email avec boutonnière et les supports et fournitures de pose pour le village d'Épinoux d'un montant de 1 337,93 € TTC et de 2 panneaux « passage piéton » et 2 panneaux avec inscriptions « 11 passages piétons successifs » avec fournitures de pose d'un montant de 308,88 € TTC.

- ↳ Dit que la dépense est inscrite en investissement
- ↳ Autorise Monsieur le Maire à signer les devis

CONVENTION DE PRÊT DE LA PIERRE GRAVÉE AU MUSÉE SAINTE-CROIX – POITIERS

Monsieur le Maire lit la convention de dépôt concernant la dépose de la pierre gravée préhistorique mise à jour en 2009 au Musée Sainte-Croix de Poitiers.

Le Conseil Municipal demande que la convention de dépôt soit modifiée : Article 1 : ce dépôt prendra effet à compter du 1^{er} janvier 2021, pour une durée de 5 ans, renouvelable par tacite reconduction –Supprimer : *renouvelable par tacite reconduction*, et demande que soit mentionné une confirmation pour une reproduction en 3D de la pierre à l'article 2 paragraphe 3.

Après les modifications effectuées, le Conseil Municipal délibèrera lors d'une prochaine réunion.

PROPOSITION FINANCIÈRE POUR AUDIT ORGANISATIONNEL DES SERVICES COMMUNAUX

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la proposition financière de l'audit organisationnel des services communaux. L'objectif de ce travail est de faire apparaître, les atouts, les faiblesses, les opportunités et les menaces du fonctionnement actuel, l'enjeu étant de dégager des pistes d'amélioration pour une efficience durable (méthodologie, outils, transversalité, partage de connaissances).

Elle sera réalisée par une conseillère en organisation du Centre de Gestion de la Vienne. En premier temps au niveau du service administratif. Nous aurons d'autres propositions financières pour solder nos audits au niveau des agents des écoles et du service techniques en 2022. Le montant de la proposition financière pour le service administratif est de 2975 € pour une durée estimée à 9 jours.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- ↳ Accepte la proposition financière n° 2021-07-02 d'un total général de 2975 € du Centre de Gestion de la Vienne
- ↳ Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire fait savoir que les allées du City Stade et Périgné sont terminées, reste dossier ADAP à réaliser.

Les travaux des Ateliers municipaux vont commencer en septembre si tout va bien

Les 16 caves urnes, dans le jardin du souvenir, sont en cours de pose

Nous avons lancé 2 dossiers pour expropriation d'une maison à Champagné-Lureau plus une à Vergné et 1 grange

Monsieur Serge GRIMAUD fait le point sur les travaux :

- les travaux de Périgné qui ont commencés au mois d'août. Ils ont déjà enlevés une pelle. Il faudra enlever 2 peupliers rapidement, dangereux et pour laisser développer les aulnes et les frênes.
- Le chemin de la Baronnière a subi des dégâts suite aux grosses pluies de juin, les employés communaux sont en train de le bloquer avec des silex. Les chemins de randonnées ont été fauchés, le cimetière nettoyé et le fauchage des routes et l'élagage sont faits.
- Les travaux pour les éoliennes sont commencés.
- Les travaux de peinture de la classe de maternelle sont terminés et les volets roulants ont été posés.

Monsieur Joël COULAIS signale que le carrefour de la Croix Bouteland est très dangereux car il n'y a pas de visibilité et dit que dans le village du Chaffaud le passage de la balayeuse aspiratrice laisse des amas de déchets sur la route.

Monsieur le Maire dit qu'il faudrait faire passer la balayeuse de voirie avant de faire passer la balayeuse aspiratrice. Plusieurs routes sont concernées.

Madame Ginette BOUYER dit que la rentrée s'est bien passée. Il y a 83 enfants inscrits. Le protocole sanitaire est identique à celui de juin dernier.

Madame Nadine NEAUX dit que la préparation du journal est en cours, qu'il sera édité dans environ quinze jours, et qu'il sera imprimé en format A3 plié en 2 (format livret) recto-verso.

Monsieur Didier MÉZIL signale que la sortie de l'Impasse de la Sablière est dangereuse, aucune visibilité, la végétation est trop importante.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 heures 15 minutes.

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.